



ASSOCIATION GASCOGNE SANS POIDS LOURDS

A l'attention de Messieurs les Maires de:

Arblade le Haut, Barcelone du Gers, Lanne Soubiran,
Luppe Violles, Manciet, Nogaro, Sainte Christie,
Vergoignan

Nogaro, le 12 février 2022

Messieurs les Maires,

Un an après la prise d'effet de l'arrêté d'interdiction des poids lourds de plus de 19 T sur la D931 dont vous êtes signataires au côté du précédent Président du Conseil Départemental du Gers, les représentants de notre association souhaiteraient vous rencontrer afin de faire le point sur les effets de cet arrêté et de recueillir vos observations.

Nous serions donc heureux de vous convier autour d'un verre à cette réunion soit le vendredi 18 février soit le vendredi 11 mars ou même aux deux dates possibles selon vos convenances. Cette rencontre sera organisée au café Le Progrès à Nogaro à 16 h

Pour des raisons d'organisation, nous vous serions obligés de bien vouloir nous confirmer votre présence par mail à danielle.gacoin@gmail.com.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Maires, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le bureau de l'association,
La Présidente
Marianne Laborde